

# FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

## pour l'évaluation pilote de 10<sup>e</sup> année en mathématiques, lecture et écriture

Une nouvelle évaluation provinciale de 10<sup>e</sup> année sera mise à l'essai à l'automne 2023. L'objectif de cette évaluation est de guider l'enseignement et les programmes d'études au niveau des élèves, de la classe et de l'école afin d'appuyer les élèves dans leur cheminement scolaire et leurs apprentissages en lien aux résultats d'apprentissage de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année, ainsi que d'offrir un aperçu annuel de l'apprentissage des élèves au début de la 10<sup>e</sup> année en vue d'éclairer les décisions en matière de programmes d'études, de politiques et de ressources sur une base continue.

### Qui fera l'évaluation provinciale de 10<sup>e</sup> année?

Les élèves de 10<sup>e</sup> année des écoles publiques, des écoles indépendantes subventionnées et des écoles Premières Nations inscrits aux cours d'arts langagiers, de Mathématiques au quotidien, ou d'Introduction aux Mathématiques appliquées et pré-calcul.

### Quand auront lieu ces évaluations? Combien de temps les évaluations prendront-elles?

L'évaluation pilote de 10<sup>e</sup> année aura lieu durant la semaine du 20 au 24 novembre 2023. Les tâches administratives (vérification de présences, formulaires des données démographiques, directives, etc.) devraient être accomplies avant l'administration du pilote.

Le Ministère encourage les écoles d'administrer les évaluations pilote selon les modalités suivantes :

- La durée prévue pour l'évaluation pilote de mathématiques est de 60 minutes. Un temps additionnel de 15 minutes pourrait être accordé aux élèves, si nécessaire.
- La durée prévue pour l'évaluation pilote de français langue première est de 150 minutes. Un temps additionnel de 30 minutes pourrait être accordé aux élèves, si nécessaire.
- La durée prévue pour l'évaluation pilote de français arts langagiers – immersion est de 3 heures et 15 minutes réparti sur deux séances (75 minutes prévues pour la prélecture et 120 minutes prévues pour les composantes lecture et écriture).
- Cependant, l'administration de l'évaluation pourra avoir lieu pendant les cours de mathématiques et de français. Cela élimine le besoin de modifier les horaires et réduit le besoin d'enseignants suppléants.

## À quoi les élèves peuvent-ils s'attendre lorsqu'ils complètent l'évaluation de 10<sup>e</sup> année?

- Mathématiques : Les élèves répondront aux questions à réponse choisie et aux questions à réponse construite.

*Pourcentage approximatif par résultat d'apprentissage général (jusqu'à la 9<sup>e</sup> année inclusivement)*

Résultat d'apprentissage général (RAG)	Pourcentage approximatif
<b>Nombres</b> : Puissances, sens des nombres	27 %
<b>Régularités et relations</b> : Polynômes, relations linéaires	29 %
<b>Formes et espace</b> : Géométrie du cercle, géométrie, symétrie, similarité	33 %
<b>Statistique et probabilité</b>	11 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

- Lecture et écriture : Les élèves liront une variété de textes et répondront à une série de questions à choix multiples et à court développement. De plus, ils rédigeront un court texte sur un sujet donné.

## Programme Français (FL1) :

Proportion des tâches selon les *Apprentissages Incontournables* – FL1 (jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année)

Comprendre et réagir (CR)	Pourcentage
<b>6CR-1</b> : Fait le résumé d'un texte portant sur des enjeux de société ou des enjeux éthiques en dégagant les idées véhiculées par des éléments explicites et implicites.	5 %
<b>6CR-2</b> : Fait une lecture analytique d'un texte pour en reconstruire le sens.	70 %
<b>6CR-3</b> : Discerne les procédés utilisés par l'auteur d'un texte pour dégager les effets de sens créés.	10 %
<b>6CR-4</b> : Fait une synthèse d'un regroupement de textes de types et de genres semblables, traitant d'un même thème pour faire ressortir les liens entre les idées de manière objective, fidèle et concise.	
<b>6CR-5</b> : Fait une appréciation critique d'un texte à partir de critères tels que la vraisemblance, l'objectivité et la crédibilité des sources.	
<b>6CR-6</b> : Fait une appréciation esthétique d'un texte à partir de critères tels que les sentiments ou les émotions suscités en examinant les procédés employés par l'auteur.	
<b>6CR-7</b> : Fait une appréciation éthique d'un texte à partir de critères tels que les points de vue exprimés, les comportements représentés ou les valeurs véhiculées.	15 %
<b>6CR-8</b> : Évalue les perspectives ou les idées développées dans différents textes traitant d'une problématique commune ou d'un même thème pour prendre position et la défendre.	
<b>Total :</b>	<b>100 %</b>

## Programme d’immersion française (FL2) :

Proportion des tâches selon les *Apprentissages* - FL2 (jusqu’à la fin de la 9<sup>e</sup> année)

Écouter – Visionner – Lire	Pourcentage
<b>CÉV1, CLV1</b> : Dégager des éléments constitutifs selon le genre de texte.	20 %
<b>CÉV2, CLV2</b> : Comprendre des textes imaginaires et en délibérer.	24 %
<b>CÉV3, CLV3</b> : Comprendre des textes courants et en délibérer.	20 %
<b>CÉV4, CLV4</b> : Dégager l’intention de l’auteur.	16 %
<b>CÉV5, CLV5</b> : Découvrir la portée du message et de ses éléments par rapport à soi-même.	8 %
<b>CÉV6, CLV6</b> : Soutenir le bien-fondé des textes imaginaires et courants.	
<b>Annexe A</b> : L’enseignement des éléments linguistiques	12 %
<b>Total :</b>	<b>100 %</b>

### Comment inscrire les élèves pour l’évaluation pilote

Les écoles recevront les formulaires d’inscription ainsi que le matériel de l’évaluation pilote et ces formulaires devront être remplis avant l’administration de l’évaluation.

### Comment se feront les exemptions et les adaptations?

- **Exemptions** : Les dirigeants scolaires approuveront les décisions d’exemption à l’évaluation pilote, au niveau de l’école en fonction de l’admissibilité de l’élève et de la capacité de l’élève à participer à l’évaluation pilote, conformément aux critères d’exemption spécifique fournis dans le guide de politiques et de modalités administratives.
- **Adaptations** : Les adaptations doivent être déterminées au cours du processus d’inscription des élèves. Des renseignements détaillés seront fournis dans le guide de politiques et de modalités administratives.

Un rapport des exemptions et des adaptations sera remis aux divisions scolaires et aux écoles participantes avec le nombre total des exemptions et adaptations des élèves.

### Comment se fera la correction de l’évaluation?

Suite à l’administration de l’évaluation pilote, les écoles participantes retourneront tout le matériel au Ministère pour une correction centrale.

### Comment fera-t-on le rapport sur les résultats?

Les résultats obtenus à la suite de l’administration de l’évaluation pilote serviront de points de repère afin d’améliorer le contenu et l’administration de l’outil. Les écoles participantes recevront les résultats obtenus par leurs élèves. Cependant, les résultats ne seront pas inclus dans les bulletins scolaires comme note d’évaluation sommative.

#### Pour plus amples renseignements

Pour le Programme anglais :  
Programme provincial d’évaluation à  
[assesseval@gov.mb.ca](mailto:assesseval@gov.mb.ca)

Pour le Programme français et le Programme  
d’immersion française :  
Programme provincial d’évaluation à  
[BEFEvaluation@gov.mb.ca](mailto:BEFEvaluation@gov.mb.ca)